

Metz, le 18 octobre 2022

COMMUNIQUE

Cérémonie d'apposition des plaques en mémoire des enfants juifs déportés et scolarisés à Metz

La cérémonie d'apposition des plaques en mémoire des enfants juifs déportés et scolarisés à Metz se tiendra en présence de François GROSDIDIER, Maire de Metz et Président de l'Eurométropole de Metz, Laurent TOUVET, préfet de la Moselle et Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est, le mercredi 19 octobre à l'Hôtel de police municipale, 59 rue Chambièrre à 16h30.

Lors de cette cérémonie en mémoire des enfants juifs, déportés et scolarisés à Metz, organisée par la Ville de Metz à l'initiative des associations B'nai B'rith de Metz, les plaques commémoratives seront dévoilées.

En présence du préfet de la Moselle, du Président du Conseil Régional du Grand-Est, du Maire de Metz et des représentants des religions concordataires, les plaques mémorielles portant les noms des enfants seront inaugurées.

La cérémonie se déroulera en trois temps :

- 16h30 : Dévoilement de la plaque extérieure de l'Hôtel de police municipal, 59 rue Chambièrre
- 17h05 : Dévoilement de la plaque extérieure de l'école primaire Claude Debussy, 31 boulevard Paixhans, en présence des élèves de l'école, et présentation du travail des élèves sur le livre *Otto*, biographie d'un ours en peluche.
- 18h : Dévoilement de la plaque extérieure du lycée Georges de la Tour, site de Maud'huy, en présence des élèves puis présentation du travail des lycéens.

Les associations de Porte-drapeaux seront présentes sur chacun des lieux.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EuromMetroMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Marie SIMON | Direction de la Communication | Attachée de Presse

03 57 88 33 41 | 06 38 55 04 18 | msimon@eurometropolemetz.eu